



Conférence de presse

11 janvier 2011

<p>Les 11 vœux de l'ADTC pour l'année 2011</p>

1. Rendre cohérente la démarche du SCoT
2. Elaboration d'un PDU 2012-2020 ambitieux et volontariste
3. Réalisation d'une étude sur le péage urbain à Grenoble
4. Mise en œuvre de mesures pour améliorer la vitesse commerciale des Transports en Commun (TC)
5. Inversion du cercle vicieux des économies contre-productives (une baisse de l'offre qui va entraîner une baisse de la fréquentation ...) sur les réseaux de TC urbain (TCU)
6. Des mesures pour améliorer la fiabilité des TER
7. Mise en place d'une coordination des Autorités Organisatrices de Transport
8. Etablissement d'un échéancier triennal pour terminer le maillage du réseau cyclable structurant
9. Des décisions pour apaiser la circulation en ville (zones 30, zones de rencontre)
10. Développement de Parkings Relais (P+R) en zones périurbaines pour le stationnement des vélos
11. Mise en place d'une véritable concertation avec les usagers sur ces dix sujets.

1. Rendre cohérente la démarche du SCoT

L'ADTC souhaite que la démarche d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale suive la logique diagnostic, orientations stratégiques (PADD), plan d'actions (DOO) et qu'il donne des orientations claires sur les déplacements, en particulier les déplacements entre les différents pôles de la région grenobloise.

2. Elaboration d'un PDU 2012-2020 ambitieux et volontariste

L'ADTC souhaite que le SMTC élabore un PDU de l'agglomération grenobloise volontariste, en surmontant les contraintes financières actuelles, qui prenne en compte les déplacements périurbains avec le choix d'un réseau de tram périurbain, mise sur le réseau TC existant (cadencement, plages horaires, information), renforce le rôle des modes doux, mette l'action sur la sensibilisation au changement de comportement et développe l'intermodalité.

3. Réalisation d'une étude sur le péage urbain à Grenoble

L'ADTC rappelle sa demande d'une étude sur le péage urbain pour Grenoble : type de péage, périmètre, tarification solidaire... Cette étude doit également englober le nouveau dispositif ZAPA.

4. Mise en œuvre de mesures pour améliorer la vitesse commerciale des Transports en Commun (TC)

L'ADTC souhaite que le SMTC se décide à programmer la mise en œuvre des dispositifs de priorité aux feux pour les bus ; de nombreux carrefours simples pourraient être équipés en 2011, permettant d'améliorer la vitesse commerciale des bus. De même, la réalisation de quelques couloirs réservés aux bus permettrait aux bus de ne plus être coincés dans la circulation automobile aux heures de pointe.

5. Inversion du cercle vicieux des économies contre-productives (une baisse de l'offre qui va entraîner une baisse de la fréquentation ...) sur les réseaux de TCU

L'ADTC constate avec regret que les TC urbains rentrent dans un cercle vicieux avec des motifs budgétaires. Les choix effectués en 2010 de baisse de l'offre se traduiront par une baisse de la clientèle et donc des recettes, ce qui aggravera encore la situation financière du SMTC.

L'ADTC souhaite d'autres mesures, comme l'amélioration de la vitesse commerciale des bus, qui pourraient à la fois faire faire des économies au SMTC et rendre le réseau plus attractif, ce qui permettrait de ramener l'agglomération sur un cercle vertueux...

6. Des mesures pour améliorer la fiabilité des TER

L'ADTC émet le vœu que la SNCF mette en place toutes les mesures nécessaires pour que les TER retrouvent le niveau de fiabilité qu'ils avaient avant la nouvelle grille horaire mise en place en décembre 2010.

7. Mise en place d'une coordination des Autorités Organisatrices de Transport

L'ADTC demande depuis longtemps la mise en place d'une AOT au niveau de la région grenobloise. Sur 2011, elle souhaite que les AOT se décident à travailler ensemble, avec l'objectif d'un service de qualité aux usagers : des sites web complémentaires et non concurrents voire ignorants (une seule fiche horaire pour la 6020), une offre optimisée pour les Communes de Tencin, La Terrasse et Le Touvet...

8. Etablissement d'un échéancier triennal pour terminer le maillage du réseau cyclable structurant

L'ADTC émet le vœu que la Métro établisse un échéancier sur les 3 prochaines années pour terminer le maillage de son réseau cyclable et qu'en 2011 soit finalisé l'axe Ouest-Est par le cours La Fontaine et lancées des études de passerelles entre l'île verte (rue Bizanet) et La Tronche (CHU) et entre Meylan et le Campus-Est (passerelle mixte bus/modes doux pour cette dernière).

9. Des décisions pour apaiser la circulation en ville (zones 30, zones de rencontre)

L'ADTC souhaite que les élus des Communes se décident à mettre en œuvre les nouveaux moyens d'apaisement de la circulation urbaine que sont les Zones 30 et les Zones de rencontre, en particulier dans l'hyper-centre de Grenoble.

10. Développement de Parkings Relais (P+R) en zones périurbaines pour le stationnement des vélos

L'ADTC émet le vœu que le Grésivaudan, le Voironnais et le Sud-Isère mettent en place des P+R vélos sécurisés aux principaux arrêts des réseaux TER et TransIsère (en coordination avec les autorités organisatrices, la région Rhône-Alpes pour les TER et le département de l'Isère pour le réseau TransIsère).

11. Mise en place d'une véritable concertation avec les usagers

La concertation avec les usagers est de qualité variable en fonction des différentes collectivités de la région urbaine. La concertation avec le SMTC a fortement reculé ces dernières années. L'ADTC fait le vœu qu'une véritable concertation avec les usagers, notamment sur les projets qui ont été exposés ci-dessus, redevienne pratique courante.